

# NEWS



# SOLIDARNOSĆ

ISSN 0771-9388

Editeur responsable : Joanna Pilarska

15, Drève des Aubépines, 1332 Genval, Belgium  
tél. 02/652.12.20 fax 02/652.02.88 tlx 24464 sol bk b

mensuel  
Date: Avril 1992  
No: 173

## Notre Syndicat - essence de notre identité

Un entretien avec Marian Krzaklewski, Président de NSZZ Solidarnosc.

*Monsieur le Président, NSZZ Solidarnosc a-t-il jamais été une organisation syndicale?*

L'esprit syndical a toujours été l'essence de notre identité. Notre lutte contre le système communiste ainsi que notre vision politique ont toujours été marquées par le principe de la défense des droits des travailleurs. Dès 1980-81, NSZZ Solidarnosc a une fonction syndicale importante, particulièrement au sein des entreprises. Bien entendu, l'ensemble de nos actions se traduisait par une pression politique, mais le noyau du mouvement social de ces années était le Syndicat. De nombreux membres de NSZZ Solidarnosc (par exemple des experts) étaient principalement intéressés par le succès politique de nos actions, et n'ont jamais été d'authentiques militants syndicaux. Ce terme même avait une connotation péjorative. Ce n'est que plus tard que le fait d'être membre du Syndicat, un militant de Solidarnosc, est devenu un élément positif. Depuis 1990, NSZZ Solidarnosc évolue vers une organisation syndicale professionnelle. Notre identité syndicale est beaucoup plus prononcée et la majorité de nos 2.5 millions de membres en constitue une sélection positive. Depuis le temps de l'opposition, nous sommes encore et toujours la force la plus importante dans le pays - non pas comme un parti politique mais comme une structure capable de prendre des mesures concrètes. Bien qu'il reste une organisation syndicale, notre rôle reste toujours très spécifique.

*Vous avez mentionné une sélection positive... NSZZ Solidarnosc a connu trois vagues de défection : les élections en 1989, la formation du parti du Centre et à nouveau les récentes élections; qui constitue actuellement le noyau du Syndicat?*

Il n'y a pas eu de divisions au sein du Syndicat. C'est l'environnement politique qui a connu une polarisation. Beaucoup de personnes ont quitté le Syndicat après avoir essuyé une défaite lors des élections syndicales. Même les oppositions personnelles entre les grands noms proviennent du fait que les militants expérimentés ont perdu. Parfois, ce fait était considéré comme une gifle. Mais c'était tout simplement la démocratie. La "folie" démocratique au sein de notre Syndicat est très particulière. De nombreuses vérifications de candidats, depuis le niveau de l'entreprise



jusqu'au niveau du Congrès National ont amené beaucoup de candidats malheureux à quitter le Syndicat.

*Cela veut-il dire que ceux qui sont restés sont des syndicalistes par vocation?*

Pas exclusivement. Beaucoup de syndicalistes croient encore aux orientations prises en 1980-81 et croient encore que notre mission de combat pour les réformes et la sauvegarde des droits des travailleurs n'est pas encore accomplie. Ces syndicalistes ne veulent pas décevoir les autres et croient qu'ils ont encore beaucoup à faire, que Solidarnosc est important pour eux, leur pays et le monde. Je dis ceci sur base de ma propre expérience. Depuis que j'ai fait ce choix d'opter pour la voie du travail syndical de base, je suis obligé de le poursuivre; ma mission n'est pas encore terminée.

4<sup>e</sup> P. 12007



*Cela veut-il dire que ceux qui sont partis pour faire de la politique ne sont pas fidèles à leur choix de 1980?*

Peut-être le sont-ils mais dans un contexte différent car les deux rôles, du moins actuellement, sont incompatibles. En entamant une carrière politique, on opte pour arriver au pouvoir. C'est très bien, les partis politiques sont créés pour cela. Mais en

étant actif au sein d'un syndicat on lutte pour les droits des travailleurs. En outre, la discipline de parti est beaucoup plus forte que celle d'un syndicat. Les membres des partis politiques aimeraient assujettir le syndicat afin de pouvoir disposer d'un garde-fou. Ceci entre en conflit avec le pluralisme intra-syndical. Bien que de nombreux observateurs nous suggèrent de trouver un appui au sein d'un parti politique, je pense qu'il est trop tôt pour cela. Tenant compte de la jeunesse de notre monde politique, je ne vois pas la possibilité de réconcilier les intérêts syndicaux et politiques. Pour cette raison, je suis fermement opposé au mélange des fonctions politiques et syndicales. Les syndicalistes de haut niveau devraient se démettre de leur appartenance politique.

*Au départ, les experts étaient un véritable soutien pour le Syndicat. Où le Syndicat les trouve-t-il maintenant? En effet, au début les experts et les politiciens de l'extérieur jouaient un rôle dominant dans le Syndicat.*

**Nos objectifs:  
sauvegarder les  
droits des  
travailleurs et  
soutenir les  
réformes  
démocratiques**

Au cours de ces douze années, confrontés à de véritables problèmes, ils ont suivi des cours de formation. Beaucoup de nos membres, particulièrement au sein des structures industrielles, sont devenus de véritables spécialistes, aussi

compétents que des experts dans de nombreux domaines. Ils suivent une formation permanente, assistent à des conférences, rencontrent d'autres experts, débattent avec des directeurs et sont continuellement à la recherche de solutions. Les effets sont clairement visibles. Par exemple, lors de nos discussions avec le Gouvernement au sujet de l'augmentation du prix de l'énergie, nous avons soumis des propositions valables alors que le Gouvernement ne présentait rien, même pas des bonnes intentions.

*Est-il vrai que certaines commissions d'entreprises tombent faute de membres?*

C'est un phénomène sans signification. Des commissions peuvent être dissoutes à la suite d'une restruc-

turation ou d'une faillite. Parfois, les autorités syndicales décident de supprimer une commission d'entreprise parce qu'elle ne paie pas ses cotisations syndicales et ne peut donc plus exercer ses droits vis-à-vis de l'employeur.

*Dans la plupart des entreprises privées, les travailleurs ne veulent pas se syndiquer.*

C'est vrai. Mais je sais que dans des grandes entreprises privées, les syndicats sont très actifs. Les firmes privées offrent des meilleurs salaires et les situations de conflit ne se présentent pas encore. Les gens comparent les conditions de travail par rapport à d'autres entreprises et ne réalisent pas que, s'ils s'organisaient, leur force augmenterait. Un syndicat devrait se battre pour obtenir le maximum d'avantages pour ses membres. Les employeurs des entreprises privées anticipent les événements afin de dissuader les travailleurs de se syndiquer.

*Ils disent : "nous vous promettons plus d'argent mais ne vous syndiquez pas ici"*

Ou bien, "si vous essayez d'instaurer un syndicat, cela peut vous coûter cher". Malheureusement, la législation relative au rôle légal des syndicats présente de nombreuses lacunes, qui sont exploitées impitoyablement par les employeurs d'un nouveau type. Mais il y a des problèmes plus graves non seulement pour le Syndicat mais aussi pour le pays. Durant les deux années de réformes, on n'a pas réussi à trouver de propriétaires pour des milliers d'entreprises d'Etat. Cela signifie qu'on n'a pas formé d'employeurs compétents qui seraient des partenaires et d'adversaires naturels pour les syndicats. De là, les grèves et autres actions syndicales sont menées pour régler des problèmes élémentaires d'organisation de base comme par exemple la découverte des fraudes. Les actions classiques de grève sont très rares.

**Depuis 1990  
NSZZ Solidarność  
évolue vers une  
organisation  
syndicale  
professionnelle**

*Il arrive cependant qu'un militant syndical frustré et inefficace mette à la porte le directeur afin d'obtenir des pouvoirs; on dira que le Syndicat veut le pouvoir..* De tels incidents sont extrêmement rares. Souvent, il se passe que le Syndicat remplisse certaines fonctions de l'employeur, pas par choix mais par nécessité, soit par l'incapacité de la direction soit par manque de décision extérieure. Certains directeurs sont tellement perspicaces qu'ils demandent au Syndicat d'agir pour éviter la catastrophe. Dans certains cas le Syndicat réagit. Pourtant, de telles matières relèvent de la compétence du gestionnaire ou des organes de contrôle d'Etat. Souvent les pressions de la base provoquent la liquidation du directeur. Lorsque les travailleurs voient que leur entreprise s'écroule, ils en accusent la

direction, et souvent avec raison. La commission d'entreprise, poussée par les membres, décide fréquemment dans ce cas. J'ai souvent insisté sur le fait que, dans de tels cas, nos membres devraient entamer une action formelle et fournir les preuves de l'incompétence de la personne visée. Si le directeur est responsable, il doit en subir les conséquences. La décision doit être prise par le propriétaire de l'entreprise, non pas pour satisfaire les syndicats mais pour sauver l'entreprise. Dans les entreprises en difficulté, si la situation n'est pas due à des conditions objectives, le directeur doit être licencié le premier. Actuellement, le directeur reçoit un préavis de six mois tandis que les travailleurs n'en reçoivent que la moitié.

*La situation économique désastreuse de nombreuses entreprises est bien connue ainsi que le mécontentement des travailleurs. Constatez-vous une tentative des militants du KPN (Confédération de la Pologne indépendante - un parti nationaliste) de prendre le pouvoir au sein des commissions d'entreprise?*

*Le Code du Travail n'est pas observé dans la moitié des entreprises; les sociétés violent les règlements concernant la santé et la sécurité*

Les commissions d'entreprise peuvent avoir des membres qui appartiennent au KPN. Nous adhérons au principe du pluralisme au sein de notre Syndicat. Mais nous devons veiller à ne pas mélanger les fonctions syndicales et politiques. Je n'ai pas encore remarqué un tel

processus. S'il apparaît, un conflit s'ensuivra certainement. Un parti politique n'a pas sa place au sein de l'entreprise. Pendant trop longtemps, nous avons souffert d'une telle situation.

*Quels sont les buts fondamentaux de Solidarnosc?*

Il y a deux buts : le premier est de continuer à défendre les droits des travailleurs, ce qui veut dire actuellement défendre les plus faibles et les plus pauvres. Nous poursuivons cet objectif au sein de Solidarnosc sur base d'un consensus - une branche n'est pas autorisée à formuler des demandes susceptibles d'aller à l'encontre des intérêts d'autres branches du Syndicat. Le deuxième but, lié au premier, consiste à défendre et faire progresser les réformes. Nous n'attendons pas à trouver un modèle parfait ou la pierre philosophale. Nous sommes conscients que notre succès et celui de la Pologne dépendent de l'accomplissement de petites étapes successives. Malheureusement, cela ne se fait pas. Le Gouvernement ne profite pas de notre connaissance et notre expérience, il néglige nos propositions. Dans ce contexte, nous poursuivons notre idéal principal : la primauté du travailleur.

*Vous déclarez que OPZZ (syndicat établi par les*

*autorités communistes après la mise hors la loi de NSZZ Solidarnosc) n'appartient pas à la famille des syndicats libres...*

Aussi longtemps que je suis le président de notre Syndicat et que subsiste la même vieille structure établie par les communistes lors de la loi martiale - ce sera mon opinion. Je vous donne l'exemple de la Tchécoslovaquie : j'ai attendu longtemps avant de rendre visite à leur syndicat bien que, formellement, ils aient été libres depuis un an. Maintenant leur situation est différente. La "révolution de velours" aurait très probablement échoué sans la grève générale organisée par le syndicat. Cette grève fut leur catharsis. Pourquoi en 1988, OPZZ ne s'est pas joint à notre grève contre l'ancien système? D'après ce que je sais, de nombreuses structures n'ont pas connu d'élections. Le leader fut choisi par le petit cercle des dirigeants du sommet. Par comparaison, chaque année, je dois traverser cinq niveaux de contrôle. Il reste encore un autre conflit : la question des propriétés et des biens de NSZZ Solidarnosc accaparés par OPZZ et qui ne lui ont pas été restitués jusqu'à présent.

*Le mandat des syndicats de co-gérer les entreprises est souvent remis en question; que pensez-vous d'un modèle autorisant le fonctionnement des confédérations syndicales et l'affiliation des travailleurs tout en interdisant leurs activités au sein des entreprises?*

C'est trop tôt. Si cela se produit, c'est seulement sur base d'accords bi- ou tri-latéraux. La loi actuellement en vigueur ne le permet pas. Abstenons-nous de toute action révolutionnaire afin de ne pas évacuer la dernière instance susceptible de dénoncer les abus et d'informer de la situation économique réelle de l'entreprise. Les pertes résultantes de cette évolution se répercuteraient sur l'Etat.

*Des véritables patrons - partenaires et opposants des syndicats, nous manquent toujours*

*Que signifient en Pologne des termes : "syndicat pour les réformes" et "syndicat revendicateur"?*

Un syndicat "pour les réformes" pose les principes de participation au processus de décision (par ex. le syndicat est informé et a le droit de présenter ses propres conceptions) mais il poursuit le programme, adopté en 1980-81, et développé au cours du Congrès 1990. A propos de nos conceptions, je veux faire une nette distinction entre les pouvoirs gestionnaires et ceux dévolus au syndicat. Nous ne pouvons nous immiscer dans la gestion de l'entreprise; il faut en finir avec la responsabilité duale.





Cela se rapporte également à tout le pouvoir exécutif. Il est grand temps d'arrêter de parler de "gouvernement de Solidarnosc". Ce n'est pas parce que nous refusons d'assumer nos responsabilités. La formation des gouvernements appartient aux partis politiques, ils en sont responsables. Un syndicat revendicateur utilise tous les moyens disponibles pour

exercer une pression sans aucune considération pour la position de l'adversaire. Ici nous touchons un aspect important : pour empêcher de telles tendances, notre Syndicat doit être considéré comme un partenaire. Le Syndicat doit être pleinement informé au sujet de la réalité et des développements ultérieurs.

*Solidarnosc est-il un syndicat "pour les réformes"?*

*Il est plus que temps d'arrêter de parler de "gouvernement de Solidarnosc"; le rôle de former des gouvernements appartient aux partis politiques*

Définitivement, oui. C'est surtout dû à la présence de personnes qui ont rejoint le Syndicat avec l'idée d'une certaine mission à accomplir. Nous pouvons parler de normalisation mais, en fait, cette mission n'est pas encore terminée. A ce moment les gens ne voient pas

très clairement, surtout quand on connaît les tendances à marginaliser le Syndicat.

*Combien de membres NSZZ Solidarnosc a-t-il et comment le calculez-vous?*

Environ 2.5 millions de membres. Nous sommes le seul syndicat qui compte régulièrement ses membres. Nous avons des élections fréquentes et dressons les listes des personnes autorisées à voter.

*En 1989, NSZZ Solidarnosc a été de nouveau enregistré. Il n'y a pas eu de défections massives de OPZZ. Ce fut souvent un choix idéologique bien qu'il découle surtout d'une crainte : peur de perdre des allocations sociales, des privilèges en matière de vacances etc...*

*Vous ne croyez pas que OPZZ a 4.5 millions de membres?*

Certainement. A nouveau c'était un choix idéologique. S'inscrire dans une organisation mise sur pied par le parti communiste et la police secrète était un acte d'approbation de la loi martiale détestée. Ces personnes étaient, dans la plupart des cas, liées à la structure du pouvoir, il y avait beaucoup de communistes parmi elles. OPZZ était aussi capable d'offrir plus d'avantages matériels.

*Ne craignez-vous pas qu'en tant que militant "pour les réformes", au cours des prochaines élections syndicales, vous ne soyez balayés par les "faucons"?*

Ce danger existe toujours. Comme je l'ai dit auparavant, la plupart de nos militants ont été formés au cours de douze années de responsabilité syndicale. Ces gens ont fait un choix moral. Aussi longtemps qu'il sont là, Solidarnosc continue.

*Lech Walesa a proposé jadis de baisser pavillon. Ce moment est-il arrivé?*

A ce moment là nous étions le seul garant des réformes démocratiques en Pologne. Nous étions la force d'opposition la plus importante et il n'y avait ni parlement ni élections libres. Je sais que les valeurs de Solidarnosc sont menacées. Mais je le répète : aussi longtemps que nos militants restent fidèles aux valeurs morales de Solidarnosc et qu'ils représentent la majorité, Solidarnosc va exister.

*Depuis que j'ai fait ce choix d'opter pour la voie du travail syndical de base, je suis obligé de le poursuivre; ma mission n'est pas encore terminée*

*Voyez-vous une alternative aux propositions budgétaires du Gouvernement?*

Notre situation est telle que, en établissant un nouveau cadre organisationnel pour l'exécutif et en contrôlant les politiques sociales et industrielles, il est possible de rester dans les limites acceptables socialement. L'exécutif est défaillant. Le processus de prise de décision est paralysé. Certaines matières ne supportent pas d'être reportées à l'infini. Les travailleurs accepteront des mesures difficiles comme la restructuration; ils savent ce que ce processus signifie et que, en fin de compte, ils vont trouver un nouvel emploi. Mais les gens ont besoin de savoir ce que va se passer demain. Ils veulent croire que le Gouvernement et la loi vont définir ce futur. Non parce qu'ils ont le pouvoir mais parce qu'ils sont là pour servir la société. Si notre Syndicat voulait considérer - conformément à la loi - la situation dans les entreprises, il serait obligé d'appeler à la grève générale. Le Code du travail n'est pas respecté dans la moitié des entreprises; 50% des entreprises violent les règles concernant la santé et la sécurité.

*Votre futur est-il lié à celui de NSZZ Solidarnosc?*

Je suis de plus en plus persuadé que je dois rester au sein de notre Syndicat car nos objectifs sont loin d'être réalisés. Nous sommes encore dans cette situation où ceux qui quittent le Syndicat voient combien de projets restent encore à réaliser. Je suis confronté à un choix difficile car - comme l'expérience l'a montré - face aux réalisations déjà accomplies, l'ampleur des tâches à effectuer apparaît avec encore plus d'acuité. ■